

Que sont la RT 2012 et la RT 2020 ?

Les initiales RT sont l'abréviation de Règlementation Thermique

Après la RT 2005, la RT 2012 est une réglementation d'objectifs. La RT 2012 supprime les valeurs « garde-fous » de la RT 2005 pour l'isolation, ce qui laisse plus de souplesse à la conception de l'ouvrage.

Elle consiste, depuis janvier 2013, à généraliser toute construction en bâtiment basse consommation. Un objectif énergétique moyen de 50 kWh_{ep}/m²/an doit être atteint pour toute construction neuve.

Dans 4 ans, avec la RT 2020, les constructions devront être à énergie positive et produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Pour mieux percevoir l'importance du changement, chaque nouvelle réglementation thermique réduisait jusqu'ici les consommations d'environ 15 %.

A titre comparatif, un bâtiment respectant les normes de la RT 2005 consomme aujourd'hui entre 150 et 200 kWh/m²/an.

Quelques points clefs de la RT2012 :

Des exigences de résultats pour une performance globale

1. Respect du BBio max : efficacité énergétique, caractéristique de la construction, sans énergie

Coefficient déterminé en fonction de la conception du bâti séparément des systèmes de chauffage et autres : soit le niveau d'isolation thermique, (ce coefficient remplace le U_{bât} de la RT 2005), la conception bioclimatique particulièrement avec le recours à l'éclairage naturel et aux apports solaires, ... Le coefficient BBio agit ainsi sur une limitation naturelle et durable des usages de chauffage, climatisation et éclairage.

2. Respect du Cep max : consommation d'énergie primaire

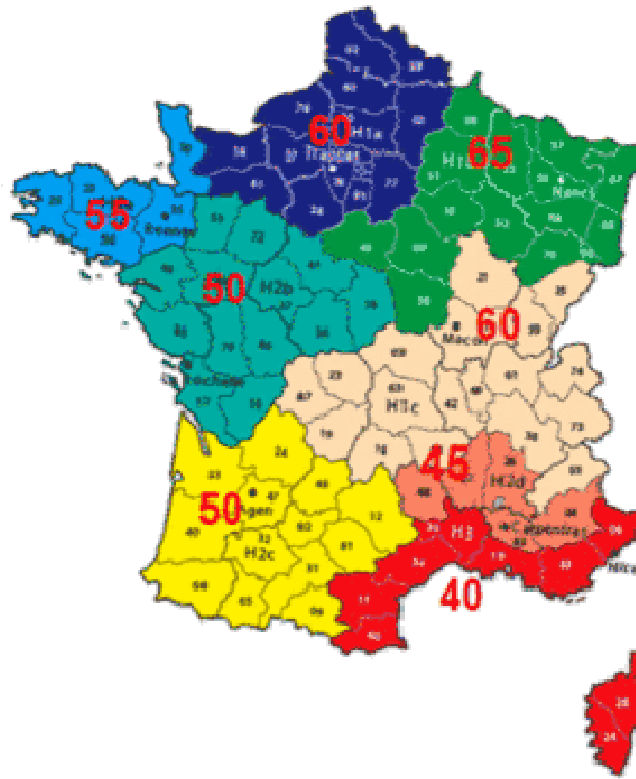
C'est une exigence de résultat limitant les consommations d'énergie primaire des 5 usages :

- 1) Chauffage
- 2) éventuelle climatisation
- 3) éclairage
- 4) eau chaude sanitaire
- 5) besoins électriques des auxiliaires permanents : pompes et ventilateurs.

La valeur du C_{max} (Consommation maxi d'énergie primaire) est de 50 kWh (ep)/m²/an, modulé selon la localisation géographique, l'altitude, le type d'usage du bâtiment, la surface moyenne de l'habitation et émissions de gaz à effet de serre.



Voici les valeurs de consommation maximale en fonction des 8 nouvelles zones :



Valeurs moyennes à moduler en fonction, de l'altitude, du type d'usage du bâtiment, de sa surface pour les logements, et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

